



## ADHÉRER AU STATUT DE ROME – POURQUOI ET COMMENT ?

### Atelier sur la Cour pénale internationale (CPI)

(10 heures à 12 h 30, 8 septembre 2017 ; Apia, Samoa)

Modérateur : Kimberly Prost, chef de cabinet de la Présidente de la CPI

| HEURE |       | Thème  |
|-------|-------|--|
| DE    | À     |  |
| 10:00 | 10:25 | Pourquoi la CPI a-t-elle besoin des États insulaires du Pacifique et pourquoi ces États ont-ils besoin de la CPI ? Discussion avec la juge Silvia Fernández de Gurmendi, Présidente de la CPI, et M. Tuiloma Neroni Slade, ancien juge et de la CPI et ancien Secrétaire général du Forum des îles du Pacifique, sur les avantages d'une participation à la CPI, notamment l'importance du respect de la primauté du droit pour les petits États, la protection qu'offre le Statut de Rome et la réciprocité en matière de coopération internationale. |
| 10:25 | 11:00 | Points de vue des participants au Forum : débat ouvert sur l'importance de la justice pénale internationale pour la région du Pacifique, expériences et perspectives d'adhésion au Statut de Rome et défis y afférents.  |
| 11:00 | 12:00 | Surmonter les obstacles : un débat interactif sur des questions présentant un intérêt particulier pour les États du Forum des îles du Pacifique, notamment les questions liées aux capacités respectives et les priorités concurrentes, ainsi que les aspects financiers de l'adhésion à la CPI.   |
| 12:00 | 12:20 | Réflexions des participants sur les perspectives pour l'avenir   |
| 12:20 | 12:30 | Conclusions de M. Tuiloma Neroni Slade et de la Présidente Fernández   |